AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_FAM 1999-09-58ItemMarie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1897

# Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1897

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)** 

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58 Collation4 p. (296r, 297v, 298r, 299r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 29 juillet 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46795">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46795</a>

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Imprimerie Chastanier</u>
Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

# **Description**

RésuméMarie Moret demande à Chastanier s'il peut se charger de l'impression du journal *Le Devoir*. Elle indique que *Le Devoir* est imprimé par l'ancienne imprimerie Roger et Laporte, reprise par madame veuve Laporte à la suite du

décès de Jules Laporte en 1893. Elle donne des informations sur le journal : il est édité pour l'avenir, compte peu d'abonnés, a bientôt 20 ans ; il est tiré à 330 exemplaires pour un coût de 194 F, inclus les corrections, les épreuves, etc. ; 280 exemplaires sont livrés sous enveloppe ; les exemplaires sont expédiés en ballot port dû et l'imprimerie est payée à réception par chèque de la banque Molines père et fils à Nîmes. Des travaux complémentaires sont confiés à l'imprimerie : le tiré à part du procès-verbal de l'assemblée de l'Association du Familistère payé 45 F pour 400 exemplaires par la Société du Familistère ; tirés à part de travaux publiés dans Le Devoir, ceux d'Auguste Fabre notamment, à qui sont comptés 27,50 F les 1 000 feuilles, ou les « Documents pour une biographie complète de J. B. A. Godin », comptés 6 F par feuille pour 100 exemplaires.

NotesNote manuscrite à la mine de plomb : « lett. du 3 août Chast. accepte ces conditions ».

SupportNote manuscrite à la mine de plomb en haut à gauche sur la copie de la lettre.

### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Finances personnelles Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Laporte, Jules (-1893)
- Laporte [madame]
- Molines père et fils
- Roger et Laporte

#### Œuvres citées

- Fabre (Auguste), La concurrence asiatique et l'avenir des ouvriers européens, Nîmes, bureau de « L'Émancipation », 1896.
- Fabre (Auguste), *Deux épisodes de la vie de Robert Owen*, Nîmes, imp. Veuve Laporte (coll. « Bibliothèque de l'Émancipation »), 1894.
- Fabre (Auguste), Les Sky scratchers, ou les hautes maisons américaines, Nîmes, bureaux de « l'Émancipation », 1896.
- Gide (Charles), Conférence sur le contrat de salaire et les moyens de l'améliorer, Nîmes, impr. Veuve Laporte, 1894.

Lieux cités<u>Place de la Salamandre, Nîmes (Gard)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 26/08/2024